

PROGRAMME A7/A9
THEMATIQUE AMENAGEMENT-ENVIRONNEMENT

1^{er} décembre 2009

VEDENE



Introduction générale

HISTORIQUE ET CONTEXTE

- **Le Débat Public « VRAL » de 2006**
 - Organisé par la CNDP
 - Un débat sur une politique, pas sur un projet défini
 - Avec une double tutelle

- **Un « pré-grenelle » de l'environnement relatif au transport**
 - Report modal massif (fret, fluvial),
 - Fusion des ministères des Transports et de l'Environnement

- **La Décision ministérielle de 2006 pour ASF**
 - Non à l'élargissement de l'autoroute
 - Oui à son « optimisation »

LES ENSEIGNEMENTS POUR ASF

Une volonté de changement à 3 niveaux :

- **Gouvernance** : élaborer des solutions avec les acteurs plutôt qu'entre ingénieurs
- **Insertion territoriale** : se préoccuper de ce qui se passe « au-delà de nos clôtures »
- **Ambition** : faire de la Décision ministérielle de juin 2008 le laboratoire d'innovation d'ASF

Comment ?

- **Des mesures coordonnées** : le Programme A7/A9 - mobilité durable
- **Une ambition à partager** : une autoroute plus sûre, plus fluide et plus respectueuse de l'environnement
- **Une consultation innovante** :
 - Co-pilotage avec l'Etat
 - Désignation d'un « tiers garant de la démarche » (Ph. Marzolf, Vice-Président de la Commission nationale du débat public (CNDP))
 - Les 5 collèges du Grenelle sont représentés

LES MODALITÉS DE LA CONSULTATION DES ACTEURS

Deux enjeux prioritaires

- **Pour les riverains : réduire les nuisances et protéger l'environnement**
- **Pour les usagers-clients : diminuer la congestion, la pollution et les GES**
 - Prévenir et orienter (information clients / covoiturage / modulation horaire)
 - Réguler (vitesse VL et doublement PL / TIS sans arrêt)
 - Maîtriser (L'accès à l'autoroute)

Une méthode de travail originale

- **Un Comité de suivi annuel (un pour l'A7 et un pour l'A9)**
- **Deux groupes de travail thématiques**
 - Pour l'utilisateur-client : « fluidité-sécurité »
 - Pour les riverains : « environnement et aménagement du territoire »